



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

AVIS PUBLIC  
RÈGLEMENT NUMÉRO 800-23

## AVIS DE PROMULGATION

### À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Greffière de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023, le règlement suivant :

**Règlement numéro 800-23 modifiant le règlement sur les usages conditionnels 606-18 de manière à retirer la mention de la zone V-88**

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à [www.shannon.ca](http://www.shannon.ca) .

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 28<sup>e</sup> JOUR D'AVRIL 2023**

La greffière,  
Mélanie Poirier